

Initiatives parlementaires

En terminant, contrairement au Parti réformiste, le gouvernement croit qu'il doit travailler avec les Canadiens pour accroître l'efficacité et la réceptivité des institutions fédérales. Nous avons déjà fait beaucoup de choses en ce sens. Nous avons pris un certain nombre de mesures, par exemple, l'introduction de réformes parlementaires pour permettre aux députés de mieux représenter leurs électeurs, la refonte du processus des comités pour permettre une plus grande participation, et ainsi de suite.

• (1425)

Je voudrais terminer en disant que Burt Brown, de l'Alberta, est le plus ardent défenseur du Sénat triple E et tout le monde en Alberta le reconnaît clairement. Il a vraiment un grand sens des responsabilités. Il ne parle pas d'un Sénat triple E. Si les députés connaissent Burt Brown, ils sauront qu'il a labouré dans ses champs un message géant qui dit: «On est mieux ensemble».

M. Lee Morrison (Swift Current—Maple Creek—Assiniboia, Réf.): Monsieur le Président, les gens qui siègent à ma droite et, chose certaine, ceux qui siègent à mon extrême gauche, sans jeu de mots, s'entendent pour dire que la meilleure chose à faire avec le Sénat serait de le supprimer. On épargnerait ainsi aux Canadiens 40 millions de dollars par année.

On pourrait le faire, mais ce serait une décision à très courte vue. Nous avons besoin d'un véritable Sénat, et non du foyer de vieux que nous avons maintenant, pour protéger les gens ordinaires contre la Chambre des communes ou, pour être plus succinct, contre le bureau du premier ministre.

Toutes les véritables unions fédérales de la terre, sauf la nôtre, ont une Chambre haute élue pour protéger les droits des régions. Si on regarde ce qui s'est produit au Canada au cours des cinq dernières années seulement, on constate qu'à deux reprises, un véritable Sénat aurait pu bloquer en permanence des mesures parlementaires particulièrement mauvaises. Il y a eu, tout d'abord, bien entendu, la terrible TPS qu'on a adoptée, car le premier ministre pouvait facilement manipuler le Sénat de l'époque.

Mon collègue a déjà fait allusion au second cas, c'est-à-dire le projet de loi C-68, un projet de loi qui a pour objectif de contrôler les gens plutôt que de lutter contre le crime comme le prétendent nos vis-à-vis. Ce n'est que de la frime. Si nous avions un véritable Sénat représentant les régions, on jetterait ce projet de loi aux oubliettes.

Depuis 50 ans, aucune autre mesure législative n'a soulevé un tel tollé dans la population. De plus, les gouvernements de quatre

provinces et de deux territoires s'unissent aux citoyens qui sont contre cette mesure pour exiger le rejet de ce projet de loi. Toutefois, comme le premier ministre a le pouvoir de manipuler le Sénat en y nommant ses partisans, il n'y a rien à faire. Pour que puisse exister, au Canada, un régime véritablement démocratique, représentatif des régions et de l'opinion des particuliers, il faudrait que nous puissions élire les deux chambres et que toutes deux aient des pouvoirs.

La mesure dont nous sommes saisis est sur le point de devenir loi; c'est presque certain. Il ne reste plus qu'à espérer qu'un gouvernement réformiste soit élu pour qu'elle soit abrogée.

Je dois vous avouer qu'avant d'être élu à la Chambre, je débaterais moi aussi contre le Sénat. Je trouvais que l'autre endroit n'avait pas sa place dans notre système. Depuis, j'ai assisté à certaines audiences de comités du Sénat et je dois dire qu'elles valent bien les nôtres. Le problème, c'est que ces comités-là représentent une institution qui manque de légitimité et que leurs recommandations n'ont donc pas de poids véritable.

Même si la formule «triple E» n'était pas retenue, nous devrions au moins élire nos sénateurs. Je ne sais pas combien de gens savent que, dans le système américain, qui a adopté la formule «triple E», durant un peu plus d'un siècle, tous les sénateurs étaient nommés par les gouverneurs de leur État. Aux États-Unis, le Sénat élu tire son origine d'une initiative de l'assemblée législative de l'Oregon, qui a exigé que les sénateurs représentant cet État soient élus. Les choses ont évolué et ils ont fini par modifier la constitution du pays afin de tenir compte des nouvelles réalités.

Il est possible d'apporter des changements. À long terme, je conviens avec ma collègue que nous devons avoir un Sénat triple E. À court terme, je prierais le gouvernement de descendre d'un cran et de permettre aux provinces d'élire des sénateurs.

[Français]

Le Président: La période prévue pour l'étude des Affaires émanant des députés est maintenant expirée. Conformément à l'article 96(1) du Règlement, l'ordre est rayé du *Feuilleton*.

[Traduction]

Comme il est 14 h 30, la Chambre s'ajourne jusqu'au lundi 23 octobre 1995, à 11 heures, conformément au paragraphe 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 14 h 30.)